

EXPERTS-COMPTABLES D.E.
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Philippe ANGLADE
Pauline BASTIN-LAVAUZELLE
Florence LAPEYRERE
Vincent NIGRO
Justine SAUMITOU
Olivier THIÉBAUT
Céline WANGERMEZ

NOS EXPERTS MÉTIERS

CONTROLE DE GESTION

Emeric PINEAU

DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITE

Karine MOSS

SOCIAL ET PAIE

Sylvain LAGRANGE

DIRECTEUR DE BUREAU

Fabrice DELPECH

ARTIGUES

27 avenue de l'Ile de France
33370 Artigues-près-Bordeaux
' : 05 56 86 04 22
: : artigues@groupecaec.fr

BORDEAUX

46 allées de Tourny
33000 Bordeaux
' : 05 56 86 04 22
: : bordeaux@groupecaec.fr

LANGON

48 crs du M^{al} de Lattre de Tassigny
33210 Langon
' : 05 57 98 11 40
: : langon@groupecaec.fr

MERIGNAC

81 avenue de Magudas
33700 Mérignac
' : 05 56 12 18 52
: : merignac@groupecaec.fr

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

20 Bis allée du Champ de Foire
33240 Saint-André-de-Cubzac
' : 05 56 86 04 22
: : artigues@groupecaec.fr

www.groupecaec.fr

ARTOTEL

Avenue de la Prairie

33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

ETATS FINANCIERS

Exercice du : 01/10/2022 au 30/09/2023

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan - Actif détaillé	10
Bilan - Passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	14
ETATS DE GESTION	17
Soldes Intermédiaires de Gestion	18
IMPRIMES FISCAUX	19
Réal Normal	20

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ARTOTEL

Pour l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	488 307 €
Chiffre d'affaires	612 092 €
Résultat net comptable	145 922 €

Fait à ,
Le

Pauline BASTIN-LAVAUZELLE
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Valeurs au 30/09/23		% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif	
	Val. Brutes	Amort. & dépr				Val. Nettes
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			47		74	
Terrains	125 049		125 049	125 049		
Constructions				138 721		
Installations tech., matériel & outillages	82 319	81 567	752	1 379		
Autres immobilisations corporelles	802 373	700 395	101 979	133 803		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			2		2	
Participations	2 500		2 500	2 500		
Créances rattachées à des participations	2 900		2 900	2 900		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 185		3 185	3 185		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 018 327	781 962	236 365	48	407 537	76
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				1		1
Matières premières et autres appro	6 928		6 928		5 101	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes					3 396	1
Créances				8		10
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 518		1 518		7 340	
Autres créances (3)	38 514		38 514		44 216	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	204 556		204 556	42	66 129	12
Charges constatées d'avance (3)	425		425		1 844	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	251 942		251 942	52	128 025	24
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 270 268	781 962	488 307	100	535 562	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 15 245)	15 245	3	15 245	3
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		43		39
Réserve légale	1 524		1 524	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	208 910		208 910	
Report à nouveau	-140 855	-29	-116 507	-22
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	145 922	30	-24 349	-5
SITUATION NETTE	230 746	47	84 824	16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	230 746	47	84 824	16
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 587	27	333 512	62
Emprunts et dettes financières diverses (3)	36 304	7	30 444	6
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-9 600	-2
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	34 947	7	29 708	6
Dettes fiscales et sociales	56 007	11	66 612	12
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	717		63	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	257 561	53	450 739	84
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	488 307	100	535 562	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

257 561

460 339

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	612 092	100	571 719	100	40 373	7
Montant net du chiffre d'affaires	612 092	100	571 719	100	40 373	7
Production stockée						
Production immobilisée	8 186	1	8 935	2	-749	-8
Subventions d'exploitation	7 500	1			7 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 362				1 362	
Autres produits	394		278		117	42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	629 534	103	580 932	102	48 602	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	74 429	12	63 464	11	10 965	17
Variation de stocks	-1 827		-2 112		285	13
Autres achats et charges externes	212 419	35	210 670	37	1 749	1
Impôts, taxes et versements assimilés	14 067	2	13 627	2	440	3
Salaires et traitements	186 819	31	189 041	33	-2 222	-1
Charges sociales	57 725	9	57 829	10	-105	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 002	6	51 838	9	-14 835	-29
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	13 916	2	14 255	2	-339	-2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	594 549	97	598 612	105	-4 063	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 985	6	-17 680	-3	52 665	298
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 415	1	7 481	1	-2 066	-28
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 415	1	7 481	1	-2 066	-28
RÉSULTAT FINANCIER	-5 415	-1	-7 481	-1	2 066	28
RÉSULTAT COURANT avant impôts	29 570	5	-25 161	-4	54 731	218
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			961		-961	-100
Sur opérations en capital	256 000	42			256 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	256 000	42	961		255 039	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	90		149		-59	-40
Sur opérations en capital	134 170	22			134 170	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	134 260	22	149		134 111	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	121 740	20	812		120 928	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	5 388	1			5 388	
TOTAL DES PRODUITS	885 534	145	581 893	102	303 641	52
TOTAL DES CHARGES	739 612	121	606 242	106	133 370	22
Bénéfice ou Perte	145 922	24	-24 349	-4	170 271	699

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/23	Valeurs nettes au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	125 049,21	125 049,21		
2115000000 terrain batis	125 049,21	125 049,21		
Constructions		138 720,66	-138 720,66	-100
2130000000 constructions		149 906,65	-149 906,65	-100
2813000000 amort construction		-11 185,99	11 185,99	100
Installations tech., matériel et outillages indus.	752,02	1 378,94	-626,92	-45
2154000000 materiel industriel	55 790,45	55 790,45		
2155000000 outillage industriel	26 528,56	26 528,56		
2815000000 amort cheptel	-758,29	-758,29		
2815400000 amort mat industriel	-54 280,14	-53 653,22	-626,92	-1
2815500000 amort outillage industriel	-26 528,56	-26 528,56		
Autres immobilisations corporelles	101 978,61	133 803,24	-31 824,63	-24
2171100000 mobilier hebergement	163 749,56	163 749,56		
2171300000 mobilier restaurant	2 600,89	2 600,89		
2181180000 aai divers	571 129,23	571 129,23		
2182000000 materiel de transport	59 544,52	59 544,52		
2183000000 mat bureaux informatique	4 590,73	4 590,73		
2185000000 cheptel	758,29	758,29		
2817110000 amort mobilier hebergement	-148 547,59	-142 631,87	-5 915,72	-4
2817300000 amort mobilier restaurant	-2 600,89	-2 600,89		
2818100000 amor inst.gle.agt.am	-510 011,83	-492 510,73	-17 501,10	-4
2818200000 amort materiel transport	-34 643,57	-26 235,76	-8 407,81	-32
2818300000 amort mat bur inform	-4 590,73	-4 590,73		
Immobilisations financières (2)				
Participations	2 500,00	2 500,00		
2611200000 titre edmatel	2 500,00	2 500,00		
Créances rattachées à des participations	2 900,00	2 900,00		
2671000000 crean ratt a des part groupe	2 900,00	2 900,00		
Autres immobilisations financières	3 185,07	3 185,07		
2750000000 depot cautionnement verses	3 185,07	3 185,07		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	236 364,91	407 537,12	-171 172,21	-42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	6 927,79	5 100,66	1 827,13	36
3110000000 stocks solide	2 700,00	1 500,00	1 200,00	80
3120000000 stocks liquide	2 027,79	1 800,66	227,13	13
3210500000 stock produit entretien	2 200,00	1 800,00	400,00	22
Avances et acomptes versés sur commandes		3 396,00	-3 396,00	-100
4091000000 four avances et acptes		3 396,00	-3 396,00	-100
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	1 518,37	7 339,60	-5 821,23	-79
4110000000 clients centralisateur	600,00	600,00		
4112000000 clients	912,82	6 739,60	-5 826,78	-86
411400 too good	5,55	5,55		
Autres (3)	38 514,21	44 216,07	-5 701,86	-13
4096000000 frs emball et mat a rendre	941,11	971,11	-30,00	-3
4456600000 tva deductible abs	3 006,79	2 234,29	772,50	35
4458600000 tva fact non parvenue	1 471,08	1 524,53	-53,45	-4
4487000000 etat produits a recevoir		4 596,00	-4 596,00	-100
4511000000 edmatel	33 095,23	33 095,23		
4674000000 villandrault		1 794,91	-1 794,91	-100
Disponibilités	204 555,79	66 128,54	138 427,25	209
5112000000 cheques a encaisser	745,79		745,79	

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/23	Valeurs nettes au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
5113100000 ancv a encaisser	1 360,96	1 335,00	25,96	2
5114000000 cb a encaisser	2 760,46	1 735,50	1 024,96	59
5117000000 virement a encaisser		20,00	-20,00	-100
5121000000 bnp	196 971,70	59 192,63	137 779,07	233
5121200000 banque populaire	2 513,09	3 196,51	-683,42	-21
5300000000 caisse	203,79	648,90	-445,11	-69
Charges constatées d'avance (3)	425,48	1 844,49	-1 419,01	-77
4860000000 charges constatees avance	425,48	1 844,49	-1 419,01	-77
TOTAL ACTIF CIRCULANT	251 941,64	128 025,36	123 916,28	97
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	488 306,55	535 562,48	-47 255,93	-9

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 15 244,90)	15 244,90	15 244,90		
1013000000 capital	15 244,90	15 244,90		
Réserves				
Réserve légale	1 524,00	1 524,00		
1061000000 reserve legale	1 524,00	1 524,00		
Autres réserves	208 909,97	208 909,97		
1068000000 autres reserves	208 909,97	208 909,97		
Report à nouveau	-140 855,32	-116 506,50	-24 348,82	-21
1190000000 report a nouveau solde debit	-140 855,32	-116 506,50	-24 348,82	-21
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	145 922,22	-24 348,82	170 271,04	699
SITUATION NETTE	230 745,77	84 823,55	145 922,22	172
TOTAL CAPITAUX PROPRES	230 745,77	84 823,55	145 922,22	172
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	129 586,64	333 511,74	-203 925,10	-61
1640000000 pret bnp		6 106,76	-6 106,76	-100
1641000000 pret bnp 1	14 883,51	44 321,28	-29 437,77	-66
1645000000 emprunt credit agricole	79 553,46	109 937,10	-30 383,64	-28
1646000000 pret bnp 5	10 741,91	17 773,13	-7 031,22	-40
1647000000 pret appartement cauderan		125 170,05	-125 170,05	-100
1648000000 pret bnp 6	24 254,68	30 000,09	-5 745,41	-19
1688400000 sur emp aupres ets de credit	153,08	203,33	-50,25	-25
Emprunts et dettes financières diverses (3)	36 303,65	30 443,99	5 859,66	19
4550000000 associes cptes courants	36 303,65	30 443,99	5 859,66	19
Avances et acptes recus commandes en cours		-9 600,00	9 600,00	100
4191000000 clients avances acpte/cdes		-9 600,00	9 600,00	100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 946,70	29 707,86	5 238,84	18
401amds amds	67,08		67,08	
401berna bernat	520,48	276,50	243,98	88
401biova laboratoire bioval	330,89		330,89	
401caec caec	172,80		172,80	
401diver divers	86,15		86,15	
401dsres ds restauration	325,65	183,83	141,82	77
401elid le bihan t.m.e.g.	261,11	276,92	-15,81	-6
401enovo enovos	4 069,55	1 077,27	2 992,28	278
401hm hotel megastore	861,59		861,59	
401icone icones	54,00		54,00	
401lecl leclerc	225,15		225,15	
401lobre lobre	180,00		180,00	
401loca locatex	5 470,91	5 647,85	-176,94	-3
401marifay marifay	5 865,29		5 865,29	
401metro metro	2 058,25	2 238,32	-180,07	-8
401nettc clim leasing/rep clim		426,00	-426,00	-100
401oneto one touch	36,00		36,00	
401poste poste	22,13		22,13	
401rb rb finance		1 400,00	-1 400,00	-100
401rich cafe richard	332,96	322,83	10,13	3
401rlv rlv france		347,22	-347,22	-100
401sacem sacem	84,13		84,13	
401sceayun scea yung		127,50	-127,50	-100

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22	Variation	
			en valeur	en %
401scnh scnh		1 709,74	-1 709,74	-100
401serg sergimo		131,97	-131,97	-100
401solo solocal	39,60	39,60		
401spre spre	34,39		34,39	
401tee tee.com		1 901,40	-1 901,40	-100
401telco telco	760,20		760,20	
401total total	81,46		81,46	
401yess yess electrique	151,13		151,13	
4081000000 fourn fact non parvernues	12 855,80	13 600,91	-745,11	-5
Dettes fiscales et sociales	56 006,79	66 611,92	-10 605,13	-16
4210000000 personnel remunerations dues	10 881,51	12 113,22	-1 231,71	-10
4282000000 dettes pour conges payes	8 374,12	16 831,58	-8 457,46	-50
4310000000 u.r.s.s.a.f	6 016,73	7 122,76	-1 106,03	-16
4371000000 klesia retraite	4 116,46	4 358,31	-241,85	-6
4371100000 klesia prevoyance	2 603,76	1 664,68	939,08	56
4380000000 org sociaux - cap et par	294,20	118,51	175,69	148
4382000000 charg soc / conges a payer	3 011,05	6 398,04	-3 386,99	-53
4421000000 prelevements a la source	474,33	456,72	17,61	4
4440000000 etat impot/benefices	5 388,00		5 388,00	
4455100000 tva a decaisser	1 984,00	3 935,00	-1 951,00	-50
4457100000 tva collectee tr		100,01	-100,01	-100
4457125100 tva coll prest serv tn	0,37		0,37	
4458000000 taxes / ca a regulariser	2 700,00		2 700,00	
4458700000 tva s/factures a etablir		1 600,00	-1 600,00	-100
4470010000 autres impots&versts assimi	3 427,39	3 810,59	-383,20	-10
4480000000 etat chg a payer et prod a rec		7 327,00	-7 327,00	-100
4486000000 etat charges a payer	6 734,87	775,50	5 959,37	768
Autres dettes	717,00	63,42	653,58	
4674000000 villandrault	656,29		656,29	
4686000000 divers - charges a payer	60,71	63,42	-2,71	-4
TOTAL DETTES	257 560,78	450 738,93	-193 178,15	-43
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	488 306,55	535 562,48	-47 255,93	-9

(1) Dont à moins d'un an

257 560,78

460 339,00

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (biens et services)	612 091,82	100	571 719,01	100	40 372,81	7
7011000000 recette 5.5%	184,47				184,47	
7012000000 prestations pdj	41 769,09	7	41 703,23	7	65,86	
7013100000 prestations restaurant	57 291,80	9	43 926,81	8	13 364,99	30
7013200000 prestations boissons 10%	12 198,80	2	6 778,98	1	5 419,82	80
7013210000 prestations boissons 20%	3 941,28	1	6 555,11	1	-2 613,83	-40
7060000000 prestations hébergement	491 832,38	80	461 704,88	81	30 127,50	7
7088000000 aut prod d act annex cess apr	4 874,00	1	11 050,00	2	-6 176,00	-56
Montant net du chiffre d'affaires	612 091,82	100	571 719,01	100	40 372,81	7
Production immobilisée	8 186,42	1	8 935,15	2	-748,73	-8
7264100000 avantage nourriture	6 074,42	1	6 991,15	1	-916,73	-13
7264500000 avantage logement	2 112,00		1 944,00		168,00	9
Subventions d'exploitation	7 500,00	1			7 500,00	
7400000000 subvention exploitation	7 500,00	1			7 500,00	
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	1 361,61				1 361,61	
7912000000 remboursement assurance	1 361,61				1 361,61	
Autres produits	394,33		277,59		116,74	42
7580000000 prod divers de gest courante	142,33		15,59		126,74	813
7581000000 no show	252,00		262,00		-10,00	-4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	629 534,18	103	580 931,75	102	48 602,43	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de mat. premières et autres appro.	74 429,07	12	63 463,82	11	10 965,25	17
6011000000 achats solides	64 573,27	11	55 605,76	10	8 967,51	16
6012000000 achat mp 20%			1 543,58		-1 543,58	-100
6012100000 achat liquides 20%	9 928,11	2	6 314,48	1	3 613,63	57
6090000000 r r r obtenus / achats	-72,31				-72,31	
Variation de stocks	-1 827,13		-2 111,98		284,85	13
6031100000 variation stock solide	-1 200,00		-700,00		-500,00	-71
6031200000 variation stock liquide	-227,13		-411,98		184,85	45
6032500000 variation stock pdt entretien	-400,00		-1 000,00		600,00	60
Autres achats et charges externes	212 418,66	35	210 670,14	37	1 748,52	1
6040000000 achats etudes et prest service	150,00		550,00		-400,00	-73
6061100000 eau	12 016,26	2	5 725,32	1	6 290,94	110
6061200000 electricite	26 680,79	4	20 765,11	4	5 915,68	28
6061400000 carburant	2 358,87		1 641,61		717,26	44
6062600000 produit accueil	79,33		57,21		22,12	39
6063000000 produit entretien	6 188,59	1	5 634,64	1	553,95	10
6063100000 fournitures hotel	1 257,08		4 812,25	1	-3 555,17	-74
6063110000 fournitures restaurant	2 231,51		1 196,60		1 034,91	86
6063200000 petit equipement hotel	1 836,65		1 998,48		-161,83	-8
6063210000 petit equipement restaurant	500,54		362,27		138,27	38
6063900000 equipement general	6 388,11	1	8 992,11	2	-2 604,00	-29
6064000000 four adminis bureaux	951,33		1 453,45		-502,12	-35
6111000000 blanchissage	21 412,37	3	20 214,07	4	1 198,30	6
6111300000 pressing	255,33		208,67		46,66	22
6112000000 nettoyages chambres	54 093,73	9	48 811,15	9	5 282,58	11
6118200000 sous traitance restaurant			12 720,00	2	-12 720,00	-100
6135000000 canal plus	4 352,40	1	5 390,70	1	-1 038,30	-19
6135200000 locations diverses	5 194,20	1	5 378,25	1	-184,05	-3
6140000000 charges locat & de copropriete	935,91		742,92		192,99	26
6152000000 entretien repar s/bien immob	2 345,84		5 826,97	1	-3 481,13	-60
6155200000 entretien materiel restaurant	2 718,64		738,88		1 979,76	268
6156000000 maintenance	3 956,67	1	3 385,76	1	570,91	17
6156100000 ariane	3 000,00				3 000,00	

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
6160000000 primes d'assurances	3 024,97		8 407,25	1	-5 382,28	-64
6160400000 generali	1 202,24				1 202,24	
6161000000 axa	6 126,01	1	1 827,42		4 298,59	235
6161200000 ass deces invalidite / emprunt	1 512,13				1 512,13	
6221000000 commis & courtages sur achats	927,59		788,90		138,69	18
6222000000 commissions intra	18 263,00	3	18 399,47	3	-136,47	-1
6226000000 honoraires	4 997,32	1			4 997,32	
6226100000 honoraires juridiques	530,00				530,00	
6226200000 honoraires sociales	576,00				576,00	
6226500000 honoraires comptables			8 458,35	1	-8 458,35	-100
6227000000 frais d'actes & contentieux	890,04		42,86		847,18	
6230000000 publicite-relations publiques	3 277,54	1	6 026,49	1	-2 748,95	-46
6251000000 voyages et déplacements	2 047,04		2 256,73		-209,69	-9
6261000000 affranchissements	849,26		770,66		78,60	10
6262000000 telephone	3 548,37	1	2 848,75		699,62	25
6270000000 services bancaires	1 683,82		2 022,89		-339,07	-17
6272000000 com cb	3 752,18	1	1 835,55		1 916,63	104
6281000000 cotisations	307,00		378,40		-71,40	-19
Impôts, taxes et versements assimilés	14 066,90	2	13 627,12	2	439,78	3
6312000000 taxe apprentissage	1 273,09		1 258,63		14,46	1
6333000000 fpc	1 074,07		1 017,99		56,08	6
6335000000 vers liber ouv droi exo tax ap	54,75				54,75	
6351100000 cfe	3 512,50	1	3 425,00	1	87,50	3
6351200000 taxe foncieres	7 146,99	1	6 092,00	1	1 054,99	17
6351400000 taxe sur vehicules de ste	24,00		24,00			
6378000000 autr imp taxes	981,50		1 809,50		-828,00	-46
Salaires et traitements	186 818,70	31	189 040,87	33	-2 222,17	-1
6411000000 salaires appointements	165 304,13	27	162 725,78	28	2 578,35	2
6411500000 compte 6411500000	9 623,90	2	9 242,37	2	381,53	4
6412000000 salaires / congés payés	-8 351,53	-1	-9 491,99	-2	1 140,46	12
6413000000 compte 6413000000	20 242,20	3	13 038,00	2	7 204,20	55
6414000000 indemnités avantages divers			13 526,71	2	-13 526,71	-100
Charges sociales	57 724,67	9	57 829,26	10	-104,59	
6451000000 cotisation urssaf	40 280,37	7	40 346,11	7	-65,74	
6452000000 compte 6452000000	4 113,08	1	3 518,00	1	595,08	17
6453000000 compte 6453000000	10 108,82	2	9 912,26	2	196,56	2
6454000000 compte 6454000000	6 042,64	1	5 335,23	1	707,41	13
6475500000 medecine du travail	566,75		1 071,44		-504,69	-47
6482000000 ch sles sur cp	-3 386,99	-1	-2 353,78		-1 033,21	-44
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	37 002,12	6	51 837,59	9	-14 835,47	-29
6811200000 dot amort s/immo corporelles	37 002,12	6	51 837,59	9	-14 835,47	-29
Autres charges	13 916,20	2	14 255,11	2	-338,91	-2
6510000000 redevances.concesssions.brevet	1 530,04				1 530,04	
6511000000 redev / concessions	9 277,44	2	9 277,44	2		
6512000000 redevance tv			1 149,00		-1 149,00	-100
6513000000 red sacem	1 229,85		1 184,42		45,43	4
6514000000 redevance dechets	1 735,50		1 735,50			
6540000000 pertes/creances irrecoverables			699,56		-699,56	-100
6580000000 char div-gestion courante	143,37		209,19		-65,82	-31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	594 549,19	97	598 611,93	105	-4 062,74	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 984,99	6	-17 680,18	-3	52 665,17	298
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	5 414,68	1	7 480,91	1	-2 066,23	-28
6611600000 int emprunts & dettes assimil	5 414,68	1	7 480,91	1	-2 066,23	-28
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 414,68	1	7 480,91	1	-2 066,23	-28
RÉSULTAT FINANCIER	-5 414,68	-1	-7 480,91	-1	2 066,23	28
RÉSULTAT COURANT	29 570,31	5	-25 161,09	-4	54 731,40	218
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			961,49		-961,49	-100
7720000000 produits except exo antérieurs			961,49		-961,49	-100
Sur opérations en capital	256 000,00	42			256 000,00	
7750000000 prod cession éléments actif	256 000,00	42			256 000,00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	256 000,00	42	961,49		255 038,51	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	90,00		149,22		-59,22	-40
6712000000 penalites amendes fisc & pen	90,00				90,00	
6720000000 ch except sur exo antérieurs			149,22		-149,22	-100
Sur opérations en capital	134 170,09	22			134 170,09	
6752000000 vnc immob corporelles cedees	134 170,09	22			134 170,09	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	134 260,09	22	149,22		134 110,87	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	121 739,91	20	812,27		120 927,64	
Impôt sur les bénéfices	5 388,00	1			5 388,00	
6950000000 impots sur les benefices	5 388,00	1			5 388,00	
TOTAL DES PRODUITS	885 534,18	145	581 893,24	102	303 640,94	52
TOTAL DES CHARGES	739 611,96	121	606 242,06	106	133 369,90	22
Bénéfice ou Perte	145 922,22	24	-24 348,82	-4	170 271,04	699

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

961,49

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

149,22

ETATS DE GESTION

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	en %	Du 01/10/21 Au 30/09/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	612 092	100	571 719	100	40 373	7
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	612 092	99	571 719	98	40 373	7
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *	8 186	1	8 935	2	-749	-8
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	620 278	100	580 654	100	39 624	7
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	620 278	100	580 654	100	39 624	7
- Matières premières *	72 602	12	61 352	11	11 250	18
- Sous-traitance (directe) *	150		550		-400	-73
MARGE DE PRODUCTION *	547 526	88	518 752	89	28 774	6
MARGE BRUTE TOTALE	547 526	89	518 752	91	28 774	6
- Autres achats	60 489	10	52 639	9	7 850	15
- Charges externes	151 780	25	157 481	28	-5 701	-4
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	335 258	55	308 632	54	26 625	9
Subventions d'exploitation	7 500	1			7 500	
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 067	2	13 627	2	440	3
- Salaires et traitements	186 819	31	189 041	33	-2 222	-1
- Charges sociales	57 725	9	57 829	10	-105	
Total	-251 110	-41	-260 497	-46	9 387	4
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	84 147	14	48 135	8	36 012	75
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	1 362				1 362	
+ Autres produits d'exploitation	394		278		117	42
- Dotations amort. et dépréciations	37 002	6	51 838	9	-14 835	-29
- Autres charges d'exploitation	13 916	2	14 255	2	-339	-2
Total	-49 162	-8	-65 815	-12	16 653	25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 985	6	-17 680	-3	52 665	298
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	5 415	1	7 481	1	-2 066	-28
Total	-5 415	-1	-7 481	-1	2 066	28
RÉSULTAT COURANT	29 570	5	-25 161	-4	54 731	218
+ Produits exceptionnels (1)	256 000	42	961		255 039	
- Charges exceptionnelles (2)	134 260	22	149		134 111	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	5 388	1			5 388	
Total	116 352	19	812		115 540	
RÉSULTAT EXERCICE	145 922	24	-24 349	-4	170 271	699

(1) dont produits cessions éléments cédés

256 000

256 000

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

134 170

134 170

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)					
Exercice ouvert le		01/10/22		et clos le		30/09/23		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
ARTOTEL Avenue de la Prairie 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX											
SIRET 3 4 9 9 0 9 4 4 0 0 0 0 2 7						Mél : artigues@fasthotel.com					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées Hôtels et hébergement similaire						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1 Résultat fiscal											
Bénéfice imposable au taux normal								Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %						35 921		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15 %								PV à long terme imposables à 19 %			
Autres PV imposables à 19 %								PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐						Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies ☐					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐						Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐					
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies ☐						Autres dispositifs ☐					
Société d'investissement immobilier cotée ☐						Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					
						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)											
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée											
						Nom / Adresse 0					
						N°					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse					
						N°					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
CAEC HAUTE GIRONDE 20 Bis allée du Champ de Foire 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC Tél : 0556860422						Tél :					
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 26/10/23 Lieu : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE PLUYAUD Christine					
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐						Signature					
prestataire :											

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)					
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>ARTOTEL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Avenue de la Prairie 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>34990944000027</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/09/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC.IIF IMMOBILISABLE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (4)	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	125 049
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	81 567
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	700 395
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	2 500
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	2 900
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 185	
TOTAL (II)		BJ	BK	781 962
AC.IIF CIRCULANT STOCKS* CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	6 928
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 518
	Autres créances (3)	BZ	CA	38 514
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	204 556	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	425
	TOTAL (III)	CJ	CK	251 942
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	781 962
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise ARTOTEL

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15 245.....)	DA	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 524
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	208 910
	Report à nouveau	DH	-140 855
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	145 922
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	230 746
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	129 587
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 947
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	717
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	257 561
	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	488 307
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	257 561
		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	115 385	FE		FF	115 385	
			FG	496 706	FH		FI	496 706	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	612 092	FK		FL	612 092	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN	8 186	
	Subventions d'exploitation						FO	7 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1 362	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	394	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	629 534	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	74 429	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-1 827	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	212 419	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	14 067	
	Salaires et traitements *						FY	186 819	
	Charges sociales (10)						FZ	57 725	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	37 002	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	13 916	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	594 549	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 985	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 415	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	5 415	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-5 415		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 570		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ARTOTEL</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	256 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	256 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	134 170	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	134 260	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	121 740	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	5 388	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	885 534	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	739 612	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	145 922	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								1K		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								1X		
	(9)	Dont transfert de charges								RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	1 362	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9								A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7								A4	13 773	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VENTE APPARTEMENT CAUDERAN										166 000	
	VENTE PARCELLE TERRAIN										90 000	
CESSION VENTE APPARTEMENT									134 170			
AMENDES									90			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										ARTOTEL										Néant ☐ *														
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																				
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				3								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement												TOTAL I		CZ					D8					D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles												TOTAL II		KD					KE					KF									
CORPORELLES	Terrains														KG	125 049				KH					KI									
	Constructions	Sur sol propre		[		Dont Composants		L9						KJ	149 907				KK					KL										
		Sur sol d'autrui		[		Dont Composants		M1						KM					KN					KO										
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[		Dont Composants		M2				KP					KQ					KR										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[		Dont Composants		M3				KS	82 319				KT					KU										
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *														KV	571 888				KW					KX								
		Matériel de transport *														KY	59 545				KZ					LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique														LB	4 591				LC					LD								
		Emballages récupérables et divers *														LE	166 350				LF					LG								
	Immobilisations corporelles en cours														LH					LI					LJ									
	Avances et acomptes														LK					LL					LM									
	TOTAL III														LN	1 159 648				LO					LP									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence														8G					8M					8T								
		Autres participations														8U	5 400				8V					8W								
Autres titres immobilisés														1P					1R					1S										
Prêts et autres immobilisations financières														1T	3 185				1U					1V										
TOTAL IV														LQ	8 585				LR					LS										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)														ØG	1 168 233				ØH					ØJ										
CADRE B			IMMOBILISATIONS							Diminutions						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence														
										par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				3				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice				4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement												TOTAL I		IN					CØ					DØ					D7				
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles												TOTAL II		IO					LV					LW					1X				
CORPORELLES	Terrains														IP					LX					LY	125 049				LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ										MA	149 907				MB					MC										
		Sur sol d'autrui		IR										MD					ME					MF										
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS								MG					MH					MI										
	Installations techniques, matériel et outillage industriels														IT					MJ					MK	82 319				ML				
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU										MM					MN	571 888				MO										
		Matériel de transport		IV										MP					MQ	59 545				MR										
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW										MS					MT	4 591				MU										
		Emballages récupérables et divers *		IX										MV					MW	166 350				MX										
	Immobilisations corporelles en cours														MY					MZ					NA					NB				
	Avances et acomptes														NC					ND					NE					NF				
TOTAL III														IY					NG	149 907				NH	1 009 741				NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence														IZ					ØU					M7					ØW				
	Autres participations														IØ					ØX					ØY	5 400				ØZ				
	Autres titres immobilisés														I1					2B					2C					2D				
	Prêts et autres immobilisations financières														I2					2E					2F	3 185				2G				
	TOTAL IV														I3					NJ					NK	8 585				2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)														I4					ØK	149 907				ØL	1 018 327				ØM					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 30/09/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

ARTOTEL

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	11 186	PN	4 551	PO	15 737	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	80 940	QA	627	QB		QC	81 567
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	492 511	QE	17 501	QF		QG	510 012
	Matériel de transport	QH	26 236	QI	8 408	QJ		QK	34 644
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 591	QM		QN		QO	4 591
	Emballages récupérables et divers	QP	145 233	QR	5 916	QS		QT	151 148
TOTAL II		QU	760 696	QV	37 002	QW	15 737	QX	781 961
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	760 696	ØP	37 002	ØQ	15 737	ØR	781 961

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise ARTOTEL								Néant ☒ *		
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				UE		UF				
				UG		UH				
				UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : ARTOTEL										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	2 900		UM			UN	2 900	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	3 185		UV			UW	3 185	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 518		1 518					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	4 478		4 478					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	33 095		33 095					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	941		941						
Charges constatées d'avance					VS	425		425					
TOTAUX					VT	46 543		VU	40 458		VV	6 085	
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	129 587		129 587							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	34 947		34 947							
Personnel et comptes rattachés			8C	19 256		19 256							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	16 042		16 042							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 388		5 388							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 684		4 684							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 637		10 637							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	36 304		36 304							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	717		717							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	257 561		VZ	257 561						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 30/09/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	145 922		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	24		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG	24				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB					
	Amendes et pénalités		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	90		
			WJ	90	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	5 388		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes particuliers / impositions autres	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme								ZN			
									WN			
									WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I		WR	151 424	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										WT		
Régimes particuliers et impositions autres	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV		
		- imposées aux taux de 0 %								WH		
		- imposées aux taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :											
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY			
	Majoration d'amortissement*								XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF		
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				YG		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI							
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	151 424	XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL		XL	115 503			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *								XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	35 921					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		ARTOTEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	115 503
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	115 503
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	11 385
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ARTOTEL</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-116 506	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-24 349				ZD							
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE							
					ZF											
	TOTAL I			ØF	-140 855				ZG	-140 855						
										ZH	-140 855					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier					Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	- Sous-traitance											YT	75 911			
	- Locations, charges locatives et de copropriété					dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ	10 483				
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	26 184			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV				
	- Autres comptes					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	307	)	ST	99 841				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD											ZJ	212 419			
	- CFE, CVAE											YW	3 513			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés					(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		)	9Z	10 554				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD											YX	14 067			
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée											YY	65 121			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	38 073			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)											ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)					ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL					
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO					
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	APPARTEMENT CAU	2 415	250		2 165
	2	APPARTEMENT CAU	7 375	814		6 561
	3	APPARTEMENT CAU	36 873	4 069		32 804
	4	APPARTEMENT CAU	7 375	814		6 561
	5	APPARTEMENT CAU	44 248	4 883		39 365
	6	APPARTEMENT CAU	7 375	807		6 568
	7	APPARTEMENT CAU	29 498	2 880		26 618
	8	APPARTEMENT CAU	7 375	593		6 781
	9	APPARTEMENT CAU	7 375	627		6 747
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	-2 165	-2 165				
	2	-6 561	-6 561				
	3	-32 804	-32 804				
	4	-6 561	-6 561				
	5	166 000	126 635				
	6	-6 568	-6 568				
	7	-26 618	-26 618				
	8	-6 781	-6 781				
	9	-6 747	-6 747				
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		31 830				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

AÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					

BPLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL				Néant ☒ *					
I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TOTAL (lignes 1 et 2)		3							
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4							
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)		6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
			donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : ARTOTEL												Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/10/2022						et clos le : 30/09/2023						Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :												YP		5	
Dont apprentis												YF			
Dont handicapés												YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA		612 092	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT			
TOTAL 1												OX		612 092	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH		394	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE		8 186	
Subventions d'exploitation reçues												OF		7 500	
Variation positive des stocks												OD		1 827	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT			
TOTAL 2												OM		17 908	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats												ON		135 068	
Variation négative des stocks												OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR		142 233	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW		13 916	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OY			
TOTAL 3												OJ		291 217	
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)												OG		338 782	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.												SA		338 782	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre												EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX		Effectifs au sens de la CVAE *	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)												HX			
Période de référence												GY		GZ	
Date de cessation												HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPIA

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

3499094400027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARTOTEL

ADRESSE (voie)

Avenue de la Prairie

CODE POSTAL

33370

VILLE

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

LAPERE

Prénom(s)

Christine

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

37,8000

Nb de parts ou actions

189,00

Naissance : Date

27/04/1960

N° Département

75

Commune

PARIS-03

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

Avenue de le prairie

Code Postal

33370

Commune

Artigues-Près-Bordeaux

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

PLUYAUD

Prénom(s)

Edouard

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

12,4000

Nb de parts ou actions

62,00

Naissance : Date

28/01/1991

N° Département

33

Commune

ARES

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

AVENUE DE LA PRAIRIE

Code Postal

33370

Commune

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

3499094400027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARTOTEL

ADRESSE (voie)

Avenue de la Prairie

CODE POSTAL

33370

VILLE

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

PLUYAUD

Prénom(s)

Michel

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

12,6000

Nb de parts ou actions

63,00

Naissance : Date

17/03/1953

N° Département

75

Commune

PARIS-14

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

Avenue de la Prairie

Code Postal

33370

Commune

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

PLUYAUD

Prénom(s)

Nicolas

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

12,4000

Nb de parts ou actions

62,00

Naissance : Date

04/10/1993

N° Département

33

Commune

ARES

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

AVENUE DE LA PRAIRIE

Code Postal

33370

Commune

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET

34990944000027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARTOTEL

ADRESSE (voie)

Avenue de la Prairie

CODE POSTAL

33370

VILLE

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

PLUYAUD

Prénom(s)

Romuald

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

12,4000

Nb de parts ou actions

62,00

Naissance : Date

22/01/1981

N° Département

78

Commune

VERSAILLES

Pays

France

Adresse :

N°

2

Voie

CHEMIN PEYRAREY

Code Postal

33370

Commune

YVRAC

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

PLUYAUD

Prénom(s)

Thiphaine

Nom marital

PLUYAUD

% de détention

12,4000

Nb de parts ou actions

62,00

Naissance : Date

02/11/1983

N° Département

78

Commune

VERSAILLES

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

RUE DAGUEY

Code Postal

33450

Commune

IZON

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2023

N° SIRET :

34990944000027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARTOTEL

ADRESSE (voie)

Avenue de la Prairie

CODE POSTAL

33370

VILLE

ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

N° de SIRET du principal établissement

Code APE

34990944000027

5510Z

ARTOTEL
Avenue de la Prairie

Adresse du siège social
(si elle est différente de l'adresse ci-contre)

33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	151 424
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	31 830
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	115 503

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	42 500
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	31 830
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	4 091
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		35 921
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Montant
OD ClC4ture Emprunt PRET 6 - 9	16
OD ClC4ture Emprunt PRET PGE -	28
OD ClC4ture Emprunt EMPRUNT BN	8
OD ClC4ture Emprunt ACHAT APPA	89
OD ClC4ture Emprunt PRET BNP 5	12
PROV EAU 01/07-30/09 FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 174
BOOKING SEPTEMBRE FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 327
MARIFAY SEPTEMBRE FOURN FACTURES NON PARVENUES	7 169
EXPEDIA SEPTEMBRE FOURN FACTURES NON PARVENUES	450
OD ClC4ture Emprunt PRET 6 - 9	4
OD ClC4ture Emprunt EMPRUNT BN	33
OD ClC4ture Emprunt ACHAT APPA	24
Total des charges à payer	12 334

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
AEC	01/10/2023	28/02/2024	208		
SACEM	01/10/2023	30/04/2024	217		
Total des charges constatées d'avance			425		

Désignation de l'entreprise ARTOTEL
Numéro de siret 34990944000027

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					